

Points forts

10

De la Polynésie française

BILAN

LES CRÉATIONS D'ENTREPRISES
EN 2013



STABILITÉ DES CRÉATIONS D'ENTREPRISES

En 2013, les créations pures d'entreprises dans les secteurs de l'industrie, de la construction, du commerce et des services (ICS) diminuent légèrement par rapport à 2012 mais restent supérieures aux radiations.

Le secteur tertiaire concentre toujours le plus grand nombre de créations mais enregistre en 2013 une baisse de 5 % des primo créations contrairement aux secteurs de la construction et de l'industrie.

Trois créations sur quatre sont des entreprises entièrement nouvelles et une entreprise sur quatre a été réactivée après une cessation d'activité.

Les nouvelles entreprises sont essentiellement des entreprises individuelles constituées en majorité par des hommes.

Les créations d'entreprises se font sans salarié et prédominent dans les Îles Du Vent.



INSTITUT
DE LA
STATISTIQUE
DE LA
POLYNÉSIE FRANÇAISE



STABILITÉ DU NOMBRE DE CRÉATIONS PURES

En 2013, les créations pures d'entreprises dans le secteur ICS diminuent de 0,7 % : 2 325 entreprises ont été créées, soit 17 de moins qu'en 2012.

Trois entreprises sur quatre se créent dans le secteur tertiaire. Ce rapport est constant sur les cinq dernières années. Les primo créations augmentent dans le secteur de la construction et représentent 14 % des créations totales en 2013 contre 12 % en 2012. L'industrie concentre 8 % des créations totales soit 2 points de plus qu'en 2012.

Parmi les entreprises créées en 2013, 73 % sont entièrement nouvelles, 27 % sont des réactivations. Cette proportion est stable depuis plusieurs années.

Sur les 2 325 entreprises créées en 2013, 173 ont cessé leur activité au cours de cette même année soit 7 %, en majorité dans les services.

MOUVEMENT DES ENTREPRISES DE 2010 À 2013

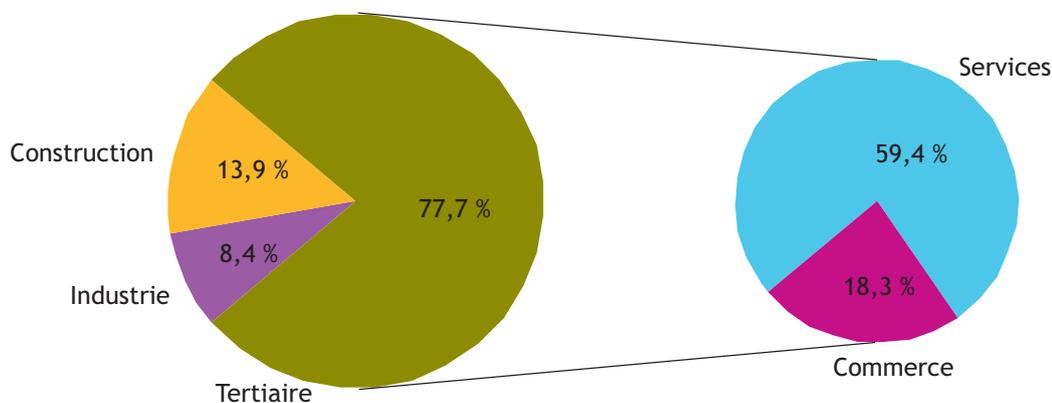
Entreprises	Année	2010	2011	2012	2013	Variation 2013 / 2012	
		Unité nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	%
actives au 31 décembre		21 332	21 545	22 677	23 111	434	1,91
créées durant l'année		2 215	2 200	2 342	2 325	17	- 0,72
réinscrites durant l'année		767	799	856	864	9	1,05
radiées durant l'année		2 328	2 438	2 244	2 215	- 29	- 1,3

Source : ISPF (Répertoire des Entreprises - Champ ICS)

MOINS DE CRÉATIONS DANS LE SECTEUR TERTIAIRE

Le secteur tertiaire composé du commerce et des services, concentre 78 % des créations pures en 2013. Cependant, ces créations sont en baisse de 5 % par rapport à 2012. Cette évolution s'explique par la baisse de 22 % des créations dans le commerce.

CRÉATIONS PURES PAR SECTEUR D'ACTIVÉS EN 2013



Source : ISPF (champ ICS)

FAIBLE AUGMENTATION DES CRÉATIONS DANS LES SERVICES

En 2013, les créations sont au ralenti dans le secteur des services avec 1,2 % d'augmentation contre 12 % en 2012 mais ce secteur totalise toutefois 59 % des créations pures totales. La plus forte progression de ce secteur émane des « Autres activités de services » où 431 entreprises ont été créées en 2013 contre 349 en 2012. C'est en particulier le poste des « Autres services personnels » qui tire à la hausse ce secteur avec une augmentation de 35 % des primo créations en 2013. Ce poste regroupe des services divers dont l'objet peut être très large et l'activité peu spécialisée.

Le secteur de la « Santé humaine et action sociale » compte 160 entreprises nouvelles en 2013 soit une hausse de 20 % comparé à 2012. Ce sont en particulier les activités des médecins qui contribuent pour 29 % aux créations de ce secteur.

FORT REcul DES CRÉATIONS DANS LE COMMERCE DE DÉTAIL

Le nombre de créations pures dans le secteur du commerce chute de 22 % en 2013 contre - 6 % en 2012. Pour la première fois le nombre des créations dans le commerce de gros et le commerce de détail est équivalent. Les créations dans le commerce de détail tirent à la baisse les créations de l'ensemble du secteur en 2013 (- 41 %). Pour la deuxième année consécutive, les primo créations dans l'activité de « Vente à domicile » diminuent fortement : - 52 % en 2013 (- 34 % en 2012).

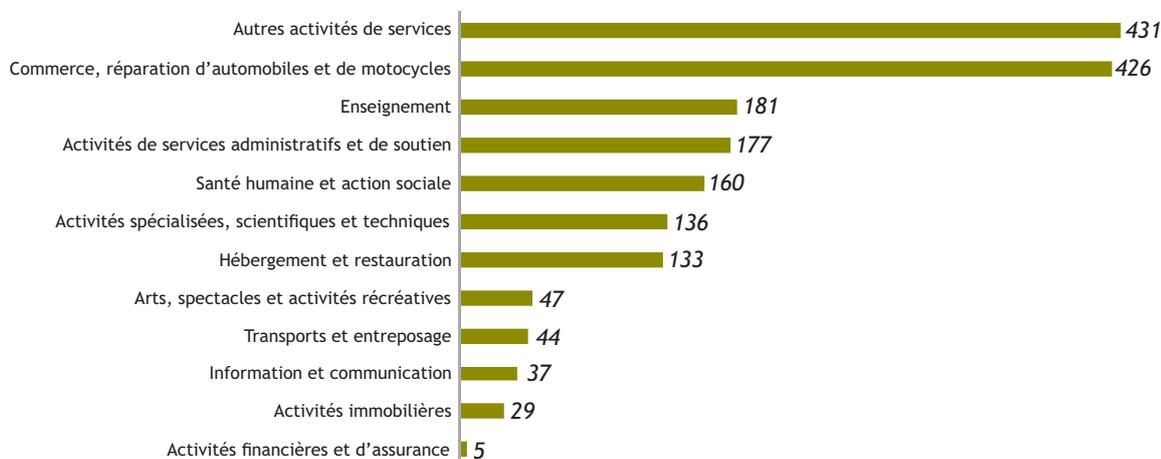
Le « Commerce de détail alimentaire sur éventaires et marchés » régresse lui aussi avec 19 créations pures en 2013 contre 52 en 2012. Le « Commerce d'alimentation générale » connaît également une baisse de 32 % de ses créations après une hausse en 2012.

Les créations pures dans le secteur du commerce de gros sont stables et progressent de 19 % dans celui du commerce et réparation d'automobiles et de motocycles.

Le « Commerce de gros non spécialisé » concentre la plus grande partie des créations dans le commerce de gros avec 102 entreprises en 2013, niveau équivalent à 2012.

Le poste « Entretien et réparation de véhicules automobiles légers » continue de soutenir les créations dans le secteur du commerce et réparation d'automobiles et de motocycles en concentrant 82 % des nouvelles unités créées (+ 18 % par rapport à 2012).

NOMBRE DE CRÉATIONS PURES DANS LE SECTEUR TERTIAIRE EN 2013



Source : ISPF (champ ICS)

DES CRÉATIONS EN HAUSSE DANS L'INDUSTRIE

Les créations pures d'entreprises industrielles augmentent de 33 % en 2013 après avoir stagné en 2012. Elles représentent 8 % de l'ensemble des primo créations soit deux points de plus qu'en 2012. Elles sont essentiellement créées sous la forme d'entreprise individuelle (86 %).

Les créations pures d'entreprises dans l'industrie alimentaire continuent de progresser en 2013 (+ 28 %) après avoir doublé en 2012. L'activité de pâtisserie domine le secteur de l'alimentaire avec 46 % des créations. L'industrie de l'habillement se démarque en 2013 avec une hausse de 50 % de ses créations par rapport à 2012. L'activité de fabrication de vêtements tire à la hausse les primo créations de ce secteur : + 43 %. Les créations dans le secteur des autres industries manufacturières repartent à la hausse en 2013 (+ 42 %) après la baisse de 2012 (- 31 %) ; une entreprise industrielle sur trois est créée dans ce secteur. Les « Autres activités manufacturières » et la « Fabrication d'articles de joaillerie et bijouterie » comptent le plus d'entreprises nouvelles respectivement 32 et 18 unités.

... ET DANS LA CONSTRUCTION

Les créations pures dans le secteur de la construction progressent encore en 2013 de 13 % comparativement à 2012. Avec 324 entreprises créées en 2013, le poids de ce secteur dans l'ensemble des créations s'améliore de deux points alors même que les radiations restent supérieures aux créations pures. Quatre entreprises sur cinq se créent dans le secteur des travaux de construction spécialisés qui regroupe les activités de terrassement et de second œuvre. Plus particulièrement, c'est le poste des « Autres travaux de finition » qui tire à la hausse le nombre de créations avec 28 % d'augmentation en 2013.

Les créations progressent également de 12 % dans le secteur de la construction de bâtiments portées par la construction de maisons individuelles et la promotion immobilière de logements. Le secteur du génie civil compte deux entreprises nouvelles contre trois en 2012.

TROIS RÉACTIVATIONS SUR CINQ ONT LIEU DANS LES SERVICES

Le nombre d'entreprises individuelles ayant repris une activité en 2013, après avoir été précédemment radiées, augmente de 1 % par rapport à 2012 soit 864 entreprises. Trois entreprises sur cinq se réactivent dans le secteur des services dont 27 % dans le secteur des autres activités de services, 14 % dans l'enseignement, 12 % dans la santé et action sociale.

Le commerce regroupe 17 % des réactivations de l'année contre 23 % en 2012. Ce secteur habituellement dynamique connaît une forte baisse de ses créations pures comme de ses réactivations en 2013. Les réactivations les plus nombreuses se trouvent toujours dans l'activité de « Vente à domicile » (38 %) et le « Commerce de gros non spécialisé » (16 %).

Les réactivations dans l'industrie diminuent de 15 % en 2013 par rapport à 2012 et ne constituent plus que 8 % de l'ensemble des réactivations. Elles sont plus nombreuses dans la « Fabrication d'articles de joaillerie et bijouterie » (15 entreprises), les « Autres activités manufacturières » (14 entreprises) et dans la « Fabrication de vêtements de dessus » (14 entreprises).

Enfin, la construction représente 16 % des réactivations totales contre 15 % en 2012 avec une large majorité (59 %) dans les « Autres travaux de finition ».

Les réactivations d'entreprises évoluent régulièrement à la hausse, sur les cinq dernières années elles ont progressé de 15 %. Elles peuvent refléter une certaine fragilité de l'entreprise mais aussi une plus grande flexibilité. Elles relèvent souvent d'activités à faible technicité ou de nature temporaire. En 2013, 10 % des entreprises réactivées dans l'année ont cessé leur activité dans l'année.

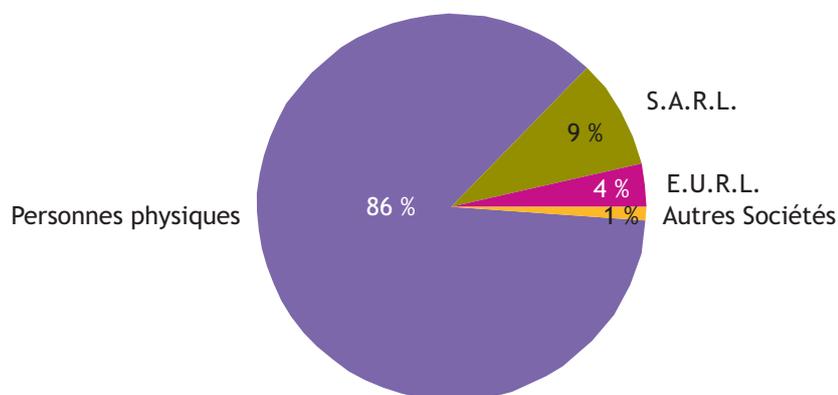
DES ENTREPRISES INDIVIDUELLES TOUJOURS MAJORITAIRES

En 2013, les entreprises individuelles constituent 86 % des créations pures soit 2 000 unités. Le nombre des entreprises optant pour cette forme juridique à la création a baissé de 3 % comparé à 2012. Les créations d'entreprises sous cette forme sont plus nombreuses dans le secteur tertiaire (77 %) en diminution toutefois de 9 % par rapport à 2012 au profit de la construction (+15 %) et de l'industrie (+8 %) qui gagnent respectivement trois et deux points par rapport à 2012.

Les créations sous la forme de S.A.R.L. (Société à Responsabilité Limitée) ont progressé de 22 %. Ainsi, 214 entreprises nouvelles ont choisi la forme de S.A.R.L. et 83 entreprises ont été constituées sous la forme de société unipersonnelle de type E.U.R.L. (Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée).

Le secteur tertiaire accueille également quatre S.A.R.L. et E.U.R.L. sur cinq créées.

CRÉATIONS PURES PAR FORME JURIDIQUE EN 2013



Source : ISPF (champ ICS)

DEUX ENTREPRISES SUR CINQ SONT CRÉÉES PAR DES FEMMES

En 2013, sur les 2 000 entreprises individuelles créées, 57 % sont fondées par des hommes et 43 % par des femmes. Ces dernières sont majoritaires dans le secteur des services avec 70 % des entreprises créées. En particulier, une entreprise sur cinq est créée par une femme dans le poste des « Autres services personnels ». Les hommes concentrent 56 % de leurs créations dans les services. La construction compte une création d'entreprise sur quatre pour les hommes dont 65 % relèvent de la seule activité des « Autres travaux de finition ». Le secteur du commerce n'attire que 13 % des créations pures de la part des hommes et 18 % pour la gent féminine. Quant à l'industrie, la proportion de création est de 7 % pour les hommes et 10 % pour les femmes.

Les femmes restent majoritaires dans la santé mais plus dans l'enseignement ; les hommes sont plus nombreux en 2013 dans le secteur de l'enseignement.

Le poste « Autres services personnels » concentre le plus grand nombre de créations tant chez les hommes (182 entreprises) que chez les femmes (159 entreprises).

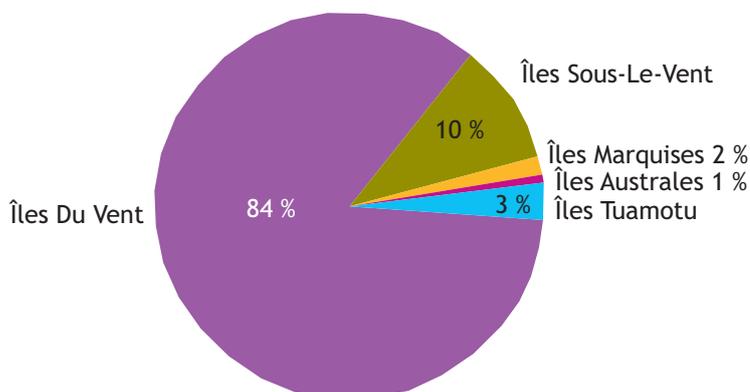
Les femmes créatrices sont en moyenne légèrement plus jeunes que les hommes : 33,5 ans contre 35,4 ans pour les hommes.

REGAIN DES CRÉATIONS D'ENTREPRISES DANS LES ÎLES DU VENT

Les Îles Du Vent concentrent 84 % des créations pures en 2013 contre 81 % en 2012. Dans chacune des subdivisions, le secteur des services compte le plus de créations puis vient le secteur du commerce exception faite pour les îles Marquises où l'industrie arrive en seconde position. Le secteur de l'hébergement et restauration compte le plus grand nombre de créations dans les archipels des Tuamotu-Gambier, des Marquises et des Australes. Dans les Îles Du Vent et les Îles Sous-Le-Vent, c'est le secteur des « Autres activités de services » qui prime avec respectivement 347 et 69 créations. Les créations dans le secteur du commerce ont diminué dans toutes les subdivisions notamment aux Marquises (- 71 %) et aux Tuamotu-Gambier (- 45 %) par rapport à 2012.

En 2013, c'est d'abord la commune de Punaauia qui compte le plus de créations pures (369) avec une augmentation de 14 % comparé à 2012. Papeete arrive désormais en seconde position avec 313 entreprises nouvelles puis Faaa (275 créations). Près de la moitié des créations d'entreprises dans les Îles Du Vent siègent dans ces trois communes.

CRÉATIONS PURES PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE EN 2013



Source : ISPF (champ ICS)

98 % DES ENTREPRISES CRÉÉES SANS SALARIÉ

Parmi les 2 325 entreprises créées en 2013, 98 % n'emploient pas de salarié lors de leur ouverture et s'apparentent à la création d'emploi de leur créateur. Seulement 167 entreprises ont déclaré au moins un salarié au cours de l'année. Ce sont majoritairement des sociétés (119 entreprises) dont 69 % relèvent de la forme de S.A.R.L. ; deux sociétés sur quatre se trouvent dans le secteur des services et une société sur trois dans celui du commerce. Ces sociétés siègent essentiellement dans les Îles Du Vent (91 %). Au 31 décembre 2013, 587 salariés ont été embauchés par 139 nouvelles entreprises

Quant aux 2 000 entreprises individuelles, seules 2 % ont embauché au cours de l'année, surtout dans les services (18 entreprises) et la construction (17 entreprises).

Les entreprises réactivées, exclusivement constituées sous la forme individuelle, ont été plus nombreuses à embaucher au cours de l'année comparativement aux créations pures des entreprises individuelles avec 5 % d'emplois. Ces embauches sont plus fréquentes dans les secteurs des services (42 %) et de la construction (38 %).

STABILITÉ DU RENOUVELLEMENT DES ENTREPRISES

Les entreprises nouvelles représentent 10 % du parc au 31 décembre 2013 ; en tenant compte des réactivations, ce taux s'élève à 14 %. Ces derniers chiffres restent stables depuis 2009. Le secteur le plus dynamique demeure celui des autres activités de services qui s'établit à 25 % comme en 2012. Seulement cinq secteurs sur 17 ont un taux de création supérieur à 10 % en 2013.

Les radiations diminuent en 2013 de 1 % après une baisse de 8 % en 2012. ■

TAUX DE CRÉATION PAR SECTEUR D'ACTIVITÉS EN 2013	
Secteurs d'activités	Taux de création
	Unité %
02 Industries extractives	9
03 Industrie manufacturière	8
04 Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	2
05 Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	9
06 Construction	10
07 Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	8
08 Transports et entreposage	5
09 Hébergement et restauration	7
10 Information et communication	9
11 Activités financières et d'assurance	2
12 Activités immobilières	12
13 Activités spécialisées, scientifiques et techniques	9
14 Activités de services administratifs et de soutien	12
16 Enseignement	15
17 Santé humaine et action sociale	13
18 Arts, spectacles et activités récréatives	7
19 Autres activités de services	25
Total général	10

Source : ISPF (Répertoire des Entreprises - Champ ICS)

22 %

En 2013, les créations de nouvelles entreprises dans le commerce de détail diminuent de 22 %.



POUR COMPRENDRE CES RÉSULTATS

Les statistiques annuelles des créations, radiations, réactivations sont établies à partir du **Répertoire des Entreprises de la Polynésie française** géré par l'ISPF. Celui-ci enregistre tous les mouvements économiques et légaux affectant les entreprises et leurs établissements durant l'année. Pour l'étude, ne sont comptabilisés que les événements de créations, radiations, réactivations enregistrés dans le fichier du 1^{er} au 31 décembre de l'année sans considération de la date d'exploitation ou de cessation réelle.

Le champ de l'étude porte sur les entreprises exerçant une activité économique réelle dans les activités de l'ensemble des secteurs marchands de l'Industrie, de la Construction, du Commerce et des Services (dit **champ ICS**). Sont exclues de l'étude les entreprises non marchandes (administrations, associations), l'agriculture et la pêche, les sociétés civiles et locations immobilières.

L'unité statistique retenue est **l'entreprise** ; il s'agit d'une unité institutionnelle, jouissant d'une autonomie de décision, financière et juridique, produisant des biens ou services destinés à être vendus sur le marché. Elle est localisée à son siège, indépendamment de ses établissements.

Les créations d'entreprises sont classées en deux catégories :

- **Les créations pures ou primo créations** qui correspondent à la naissance d'une nouvelle unité légale jusqu'alors inexistante et donnent lieu à l'immatriculation au Répertoire ;
- **Les réactivations ou réinscriptions** concernent uniquement les personnes physiques déjà immatriculées au Répertoire des Entreprises ayant cessé leur activité et reprenant une activité : ces personnes retrouvent le numéro d'identification précédemment attribué.

Le taux de création d'entreprises rapporte le nombre de créations observées l'année n au stock d'entreprises actives au 1^{er} janvier de cette même année.

L'entreprise personnelle est constituée par une personne physique : le chef d'entreprise, dont le patrimoine est confondu avec celui de l'entreprise.

La société unipersonnelle ou EURL est une entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée constituée d'un seul associé qui est le gérant et obéit aux règles des sociétés. La responsabilité du gérant est limitée à ses apports.

La Nomenclature d'Activités Française révisée en 2008, appelée NAF 2008, est utilisée pour classer les activités des entreprises inscrites au Répertoire des Entreprises. Parmi les changements notables occasionnés par la révision 2008 dans les classements des entreprises locales, on relève les activités de jardinage (2,5 % des entreprises totales) qui passent du secteur primaire au secteur tertiaire, les activités de préparation de plats à emporter à consommation rapide (5 % des entreprises totales) qui passent de l'industrie au secteur tertiaire tout comme l'édition (0,2 % des entreprises totales).

TOUTES LES STATISTIQUES SONT DISPONIBLES SUR WWW.ISPF.PF